LE VOX POPULI

La parole du citoyen

VOL XXIV / No. 3. JEUDI 12 janvier 2016

UN MONORAIL NOMMÉ DÉSIR

photo: fox

Juliette Lefebvre
Journaliste

Hier soir, le parti au pouvoir et le deuxième groupe d'opposition ont annoncé leur plan commun en matière d'électrification des transports. Bien que le plan soulève des points intéressants, le tout semble improvisé. Aucune estimation budgétaire n'a été faite et il n'a pas été permis aux journalistes de poser les questions qui auraient peut-être mis en lumière certaines zones d'ombre.

La construction d'un monorail qui relierait Montréal et Québec au-dessus de l'autoroute 40 constitue l'élément phare de ce plan commun. Bien que le chef du deuxième groupe d'opposition ait promis un projet de loi commun d'ici la fin de l'année, peu de détails ont été divulgués aux médias. Alors que l'opposition officielle estimait les coûts de construction à 3,2 milliards de dollars, les deux autres partis n'ont pas osé se mouiller. Nicolas Choueri a refusé de répondre aux questions des médias à sa sortie de la séance parlementaire. Selon le ministre des transports, le projet de monorail créerait 90 000 emplois à long terme dans la province. Ce chiffre énorme n'a pas été justifié, laissant planer un certain doute quant à sa véracité et surtout, son réalisme. Le chef de l'UVA, Gabriel Lévesque, a lancé une pique à la Société de transport de Montréal en mentionnant que le monorail ne serait pas en décrépitude comme le métro montréalais, puisqu'il engagerait davantage d'employés pour assurer l'entretien.

Un autre point important de cette collaboration entre les deux partis est la mise à l'avant-plan du véhicule électrique et, par conséquent, la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans la province. Pour ce faire, rien de neuf sous le soleil : le ministre a rappelé que plusieurs bornes devaient être installées stratégiquement sur le territoire québécois, des mesures qui avaient déjà été entamées par le précédent gouvernement. La cadence sera toutefois accélérée.

Félix Masson, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, a également affirmé que les crédits d'impôts accordés aux acheteurs d'automobiles électriques ou hybrides allaient être bonifiés. Notons que ces crédits d'impôts avaient également été mis en place par le dernier gouvernement au pouvoir.

Lorsqu'on parle de GES, on peut évidemment penser à la conférence de Paris sur le climat qui s'est déroulée en décembre dernier. M. Masson a salué les engagements qui ont été pris par le Québec lors de cette conférence. Il souligne que le plan commun présenté hier soir bonifie et complète l'accord de COP21.

LA GAUCHE VUE PAR « L'AUTRE GAUCHE »

LE GOUVERNEMENT EN FAIT-IL ASSEZ?

Camille Champagne-Tremblay
Journaliste

L'Union Verte pour l'Avenir partage encore une fois les mêmes valeurs que les Forces Progressistes du Québec. Malgré tout, la critique reste la même. Le gouvernement leur tend la main, mais la formation ne veut être associée ni à la gauche ni à la droite. L'UVA se veut avant tout être de l'avant.

En matière d'environnement, le parti de Gabriel Lévesque pousse ses propositions plus loin. L'UVA demande au gouvernement d'envisager une écofiscalité. Les porte-parole en matière de Finances, des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire suggère aussi d'autres mesures telles qu'un système de péage sur le pont Champlain ou une taxe visant les utilisateurs de transport qui carburent aux énergies fossiles. Ils considèrent important de garantir un avenir florissant aux générations futures avec une économie qui tient compte des enjeux environnementaux actuels.

—Lire la suite en page 3—

Éditorial

AFLQ: POUR OU CONTRE LA CLASSE MOYENNE?

- À lire en page 2 -

À LIRE AUJOURD'HUI:

LE VOX POPULI À L'ÉCOUTE

—À LIRE EN PAGE 3—

ÉDITORIAL

AFLQ: POUR OU CONTRE LA CLASSE MOYENNE?

Maelle Benoit
Éditorialiste

Après les discours des chefs, Nicolas Rousseau, chef de l'opposition, se dit toujours fervent défenseur de la classe moyenne. L'allocution qu'il a prononcée lors de la 2e séance et un entretien que nous avons obtenu avec lui nous permettent de faire le point sur sa réelle position. Défend-il vraiment la classe moyenne, ou devrions-nous plutôt le considérer comme son fossoyeur?

Tout d'abord, l'opposition officielle a proposé dans son discours la fin de la gratuité scolaire pour les écoliers du primaire et du secondaire. Ils avancent que l'éducation est essentielle pour l'avenir du Québec et qu'ils ne veulent faire aucun compromis sur sa qualité. Ils ont dénoncé le gouvernement en affirmant qu'imposer le système public d'éducation brimerait les droits individuels qui leurs sont « si chers ». Cependant, imposer la fin de la gratuité scolaire autant au primaire qu'au secondaire augmenterait le fardeau de la classe moyenne en plus de brimer le droit à la formation individuelle.

M. Rousseau, lors de son discours, a avancé vouloir offrir une rémunération plus compétitive pour les médecins afin de contrer « l'exode des cerveaux ». Il a affirmé que lui-même, s'il avait été médecin, aurait quitté le Québec pour avoir de meilleures conditions salariales ailleurs. Cette affirmation nous amène à nous questionner sur la volonté réelle des médecins. Veulent-ils aider la société ou misent-ils au contraire sur le salaire promis? Pour un gouvernement qui se dit « défenseur de la classe moyenne », la bonne foi de son chef par rapport à cette affirmation pourrait être remise en question, une fois de plus.

Il a mentionné, en début de discours, que les propos du gouvernement manquaient de cohérence. Pourtant, le chef manque clairement de cohésion entre ses propos et les actions qu'il dit vouloir poser.

De plus, vers la fin de l'entretien, un des attachés politiques de M. Rousseau, Louis-Philippe Thauvette, a cru bon couper la parole à son chef pour renchérir sur le sujet de la santé. C'est à se demander s'il ne doutait pas de la capacité de son chef à répondre seul à la question…

TROIS PROJETS DE LOIS DÉPOSÉS

Gabriel Bernier
Journaliste

Trois projets de loi majeurs ont été déposés, hier, à l'occasion de la troisième séance parlementaire de l'Assemblée nationale. Deux de ces projets de loi sont l'initiative du gouvernement en place tandis que l'autre émane de l'opposition officielle. Les trois projets de loi seront débattus au cours des prochaines semaines.

Le projet de loi 1 vise à supprimer graduellement les subventions publiques aux écoles ethno-confessionnelles et aux établissements d'enseignement privés pour les transférer vers les écoles préscolaires, primaires et secondaires publiques. Pour les Forces Progressistes du Québec, l'enseignement précollégial se doit d'être public, uniforme, égalitariste et accessible pour tous les élèves.

Le projet de loi 2 a pour objectif de créer l'Agence québécoise d'achat et d'approvisionnement en médicaments qui, après l'exercice d'appel d'offres, pourra négocier directement les prix auprès des fournisseurs. L'objectif fondamental du gouvernement est de réduire le coût des médicaments, puis de les revendre à bas prix aux pharmacies et aux établissements de santé du Québec.

Le projet de loi 3, initiative de l'Alliance des Forces Libérales du Québec, vise à accroître la participation électorale en rendant le vote obligatoire, sous peine de sanction. D'autre part, la loi modifie le mode de scrutin, qui devient désormais proportionnel-mixte.

VOUS POUVEZ NOUS SUIVRE SUR TWITTER!

@FEVOXPOPULI2016

VP
La parole du citoyen

À SURVEILLER AUJOURD'HUI

10h à 11h40 : Quatrième séance parlementaire – Motion sans préavis du Cercle des femmes parlementaires et énoncé budgétaire du ministre des Finances (Salle de l'Assemblée nationale)

14h15 à 17h30 : Reprise de la quatrième séance parlementaire – Débat sur les trois projets de lois proposés (Salle de l'Assemblée nationale)

19h à 22h : Commissions parlementaires sur les trois projets de lois proposés (Salle Louis-Hippolyte-de-La Fontaine, Salle du Conseil législatif et Salle Louis-Joseph-Papineau)

PÉTITION LANCÉE PAR L'UNION VERTE POUR L'AVENIR

LE VOX POPULI À L'ÉCOUTE

Gabriel Bernier
Éditorialiste

L'équipe du Vox populi est sensible à la pétition lancée par la deuxième opposition officielle, l'Union Verte pour l'Avenir. Nous avons pris en considération la requête des 84 signataires demandant que les prochaines éditions du journal soient disponibles en format électronique, ce qui n'est pas le cas en cette 24e législature du Forum étudiant.

Nous ne pouvons malheureusement pas répondre à votre demande. Permettez-nous de nous expliquer.

Les raisons pour lesquelles notre journal ne peut être uniquement disponible sur les plateformes numériques sont simples.

D'abord, la visibilité et l'accessibilité de notre journal dépend de l'existence de sa version papier. En chambre, les députés ne peuvent avoir accès à quelconque appareil électronique, comme c'est le cas dans d'autres salles de l'Assemblée nationale. Plus encore, nous n'avons accès à aucun logiciel efficace qui nous permettrait d'héberger notre journal sur les plateformes numériques.

Par contre, par souci écologique, nous prenons soin d'imprimer un nombre limité d'exemplaires, et ce, quotidiennement. Par ailleurs, le papier que nous utilisons est 100% recyclé.

Nous imprimons également notre journal en noir et blanc, limitant ainsi la consommation excessive de cartouches de couleurs.

Que cette première pétition déposée par un membre du Forum étudiant puisse alimenter de nouveaux débats à l'avenir.

Nous resterons ouverts à vos revendications, car vos préoccupations sont également les nôtres.

À l'avenir, nous vous invitons à vous rendre sur le site web de l'Assemblée nationale pour y déposer, s'il y a eu lieu, votre prochaine pétition numérique.

Merci de votre compréhension.

LA GAUCHE VUE PAR « L'AUTRE GAUCHE »

LE GOUVERNEMENT EN FAIT-IL ASSEZ? (SUITE)

Toujours satisfaite de l'importance que le premier ministre attribue aux personnes âgées, l'Union Verte pour l'Avenir s'oppose toutefois au projet de vieillesse universelle proposé. La formation suggère plutôt de fusionner les CHSLD avec les garderies dans l'optique de créer des liens intergénérationnels tout en sortant les personnes âgées de l'isolement. L'UVA considère donc l'investissement dans les CHSLD d'autant plus important.

L'UVA va de l'avant avec la proposition de nationaliser l'exploitation minière. Pour le parti de Lévesque, augmenter les redevances minières ne représente qu'une partie de la solution. La proposition du premier ministre est incomplète. Le porte-parole en matière d'Énergie et de Ressources naturelles et du Plan Nord déclare même que les revenus générés par la nationalisation de l'exploitation minière privée seront réinvestis dans les programmes sociaux.

Toujours soucieux de penser à l'avenir de manière durable, l'UVA propose fortement la création d'écoles vertes qui permettront d'offrir aux enfants québécois un meilleur environnement tout au long de leur parcours académique. Ces écoles offriront une aussi une occasion de les conscientiser à l'urgence de protéger l'environnement.

Il ne faut surtout pas oublier l'importance qu'ils accordent au développement des services de santé de première ligne. Pour les verts, la concession de pouvoir aux pharmaciens, aux infirmières et aux infirmiers est une façon de remettre notre système de santé sur pied.

***

« Les ressources naturelles appartiennent aux Québécois ,c'est pourquoi nous pensons qu'il est préférable et favorable qu'elles reviennent [aux Québécois] en totalité »

***

—Camille Champagne-Tremblay

CHRONIQUE CONJOINTE

UNE SORTIE RATÉE

Hier soir, dans l'obscur stationnement souterrain de l'hôtel Delta s'est tenu un point de presse traitant du plan d'action d'électrification des transports unissant le gouvernement et le deuxième groupe d'opposition. Laissez-nous vous raconter notre version des faits.

Le froid était mordant et le vent, encore pire. Les poils sur nos bras s'hérissaient, les nez coulaient, les dents claquaient. Nous avons bravé cette température glaciale pour se rendre au point de presse. Nous sommes arrivées à l'hôtel complètement frigorifiées, jambe bleues à l'appui, sans véritables indications sur l'emplacement.

Arrivées sur place, nous avons été accueillies par deux attachés de presse qui nous ont pointé du doigt l'emplacement désiré. Aucun ministre n'était sur place et nous avons dû attendre pendant de longues minutes avant leur arrivée. Lorsqu'ils ont daigné se présenter, c'est en délégation de sept qu'ils se sont montrés le bout du nez. On ne saura jamais s'ils avaient choisi de conduire leur conférence à l'extérieur afin de pouvoir utiliser le froid pour justifier leurs tremblements. Le discours du ministre des Transports se fondait bien avec la température : froid, sec et nous donnant envie de quitter.

C'est après quelques minutes de discours redondant, tournant autour de l'électrification des transports, qu'un drôle de hasard est survenu : une voiture électrique est arrivée, nous offrant un peu de lumière au sein de cette sombre conférence. Coïncidence? Nous en doutons. Les attachés de presse ont jugé plus important d'arrêter notre période de questions pour une prise de photo près du véhicule, photo qui ne sera d'ailleurs publiée par aucun des journaux. Le tout a dû prendre tout au plus 5 minutes.

Après cette pause, dont nous cherchons encore la pertinence, nous avons pu reprendre la période de questions. Cependant, cette dernière a été abruptement conclue à la demande des attachés de presse, nous empêchant de poser nos dernières questions. Reprochant un retard de notre part et une quasi-hypothermie de leurs ministres, ils nous ont refusé toute tentative de placer un mot. Ils ont donc rapidement quitté les lieux, nous laissant bouche bée, la tête encore pleine de questions sur ce méga dossier.

Nos impressions sur ce point de presse? Horrible, incroyablement froid, répétitif et fortement inutile; un communiqué aurait suffi. Le ministre des Transports a même refusé toutes questions sur le budget accordé au monorail. Plus tôt dans la journée, il nous avait affirmé qu'il en parlerait lors de cette conférence de presse et c'était le sujet principal de nos questions.

Après cette rencontre très mal organisée, c'est à se demander si le chef du deuxième groupe d'opposition regrettera son appui. Au rythme où le projet avance, le ministre devra se priver de transport et utiliser ses propres souliers… qui semblent d'ailleurs trop grands pour lui.

— Melle Benoit & Florence Valastro

LES FEMMES À L'HONNEUR

Camille Beaudet
journaliste

Les femmes représentent seulement 28% des députés à l'Assemblée nationale. Voici l'une des nombreuses raisons ayant poussé Mme Maryse Gaudreault, députée libérale de Hull et vice-présidente à Assemblée nationale, à s'engager dans la présidence du Cercle des femmes parlementaires. Ce regroupement non légal, ne jouissant pas du même statut qu'un parti politique, a comme objectif fondamental de servir la cause des femmes dans la société québécoise.

Convaincue de la force d'un consensus rassemblant de femmes de toutes les formations politiques, Mme Gaudreault est fière de clamer les récentes victoires du Cercle, notamment le programme de conscientisation au harcèlement sexuel chez le personnel et les employés de l'Assemblée nationale, ainsi que l'hommage aux victimes de l'attentat de 1989 à l'École polytechnique de Montréal. Hommage qui fut, selon les dires de la présidente, très difficile à accepter à la chambre, en raison de son déroulement atypique.

Bien que Mme Gaudreault soutienne de tout cœur la cause des femmes, elle est consciente que son opinion ne fait pas l'unanimité; certaines parlementaires ne croient pas à la pertinence d'un tel cercle afin de faire avancer socialement les droits de la femme.

Son souhait le plus cher, en cette soirée exclusive, est d'amener les jeunes femmes vers l'engagement politique : « Si j'incite juste une de vous à se présenter, c'est mission accomplie pour moi. »

À la suite de cette présentation a suivi une période de rédaction de motion commune avec les participantes du Cercle. Cette motion sera d'ailleurs annoncée aujourd'hui en quatrième séance parlementaire.

D'ailleurs, au moment de mettre sous presse, les partis politiques ne nous ont pas informés du contenu de ladite motion.

photo: Collection de l'Assemblée nationale

CHRONIQUE

LES SOLUTIONS FISCALES EXISTENT

Souvent, il est question d'évasion fiscale dans l'actualité, pour traiter des cas d'entreprise multinationales ouvrant leurs sièges sociaux dans un paradis fiscal. Cependant, les transferts de capitaux vers l'étranger ne sont pas forcément illégaux en raison d'une certaine faiblesse de la loi, malgré qu'ils soient aussi illégitimes. Les législateurs doivent rendre cette pratique criminelle, puisque le trésor québécois perd des sommes astronomiques chaque année.

Avant de déterminer comment s'attaquer à l'évitement fiscal, il faut le distinguer de l'évasion fiscale. Celle-ci est une pratique punissable par la loi, qui représente le fait « d'ignorer délibérément une partie précise de la loi [de l'impôt sur le revenu] [1]». Malheureusement, il n'existe pas de définition claire permettant de bien comprendre le concept de paradis fiscal, car il dépend de plusieurs facteurs. L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) donne toutefois quatre critères pour les identifier : «impôts inexistants ou insignifiants, absence de transparence, législation empêchant l'échange d'informations avec les autres administrations et enfin tolérance envers les sociétés-écran ayant une activité fictive[2]».

L'évitement fiscal, de son côté, désigne plutôt «le résultat de mesures prises pour réduire au minimum l'impôt et qui, bien que conformes à la lettre de la loi, vont à l'encontre de l'objectif et de l'esprit de la loi[3]». L'évitement fiscal se pratique principalement en transférant des capitaux vers un paradis fiscal. Le fisc ne peut pas pénaliser les entités le pratiquant car il existe un vide juridique. Il est pourtant facile de légiférer pour colmater les brèches identifiées dans la législation.

La pratique de l'évitement fiscal fait perdre au fisc des sommes faramineuses annuellement, environ 800 millions de dollars au Québec. Dans les dernières années, les gouvernements ont accordé des subventions représentant des sommes de plusieurs milliards de dollars provenant du trésor public à certaines grandes entreprises afin de les encourager à se développer au Québec. Mais ce sont précisément ces mêmes entités qui pratiquent l'évitement fiscal.

Alors, nous donnons des quantités astronomiques d'argent à des entreprises, tout en sachant pertinemment qu'elles ne le rendront pas à l'État en payant des impôts.

Est-ce leur manière de remercier la nation qui les accueille et les supporte financièrement ? Il y a là un problème évident. De plus, il faut se rappeler que l'impôt sur le revenu des sociétés au Québec n'est pas très élevé, contrairement à la croyance populaire. En effet, le gouvernement fédéral demande aux sociétés de verser 15% de leurs revenus en impôts et le provincial exige 11,9%, pour un total de 26,9%. Parmi les pays du G7, seul le Royaume-Uni a un taux d'imposition plus faible à 23,0%. Nous pouvons donc exiger une contribution plus importante de ces entreprises.

Précédemment, les gouvernements ont instauré des mesures s'attaquant principalement à l'évasion fiscale, qui ont donné de formidables résultats. Par exemple, les bars et restaurants doivent dorénavant utiliser un module d'enregistrement des ventes (MEV) pour produire une facture lors de toute transaction effectuée afin que toute vente soit déclarée. Cette mesure devrait permettre à l'Agence de Revenu du Québec (ARQ) de récupérer un montant supplémentaire de 2,1 milliards de dollars d'ici 2018-2019. Différents moyens de contrôle ont aussi été mis en place afin de limiter les pertes fiscales dans le domaine de la construction, comme l'accroissement du nombre d'inspecteurs présents sur les chantiers ou encore la création du comité «ACCES construction» qui supervise le milieu de la construction. Ces efforts permettraient de récupérer plusieurs centaines de millions de dollars.

La lutte contre l'évasion fiscale est en voie d'être réglée, l'ARQ ayant même annoncé qu'elle ne pouvait pas collecter plus de sommes grâces aux mesures de récupération fiscale instaurées dans les dernières années. Cependant, les législateurs doivent plus que jamais continuer leur combat contre l'évitement fiscal, afin de le rendre

---

[1]http://www.cra-arc.gc.ca/gncy/lrt/vvw-fra.html

[2]http://www.lemonde.fr/economie/article/2011/08/18/qu-est-ce-qu-un-paradis-fiscal_1561157_3234.html

[3]*Idem.*

Écrivez-nous

à l'adresse suivante:

fevoxpopuli@gmail.com

Au plaisir de vous lire!

LES MINISTRES SE FONT ENTENDRE

Juliette Lefebvre
journaliste

Dans le cadre de la troisième séance parlementaire, certains ministres ont fait des allocutions touchant différents enjeux sociétaires. Les points de vue qu'ils ont exprimés ont toutefois soulevé des incertitudes de la part des partis d'opposition.

Tout d'abord, la ministre responsable des Affaires autochtone s'est engagée à lever le voile sur la situation des femmes autochtones assassinées ou disparues. Elle désire que l'accès à la scolarité soit plus facile pour les jeunes autochtones, qui sont souvent moins instruits que le reste des Québécoises et des Québécois. Pour ce faire, elle mentionne vouloir construire des institutions scolaires dans toutes les communautés de la province. Sur ce dernier point, la porte-parole de l'opposition officielle a rétorqué que le problème ne se trouvait pas dans l'accès, mais plutôt dans la structure. Quant à la porte-parole de l'UVA, elle a salué les initiatives ambitieuses de la ministre, en soulignant toutefois qu'il serait ardu que toutes les communautés autochtones possèdent leurs propres institutions, étant donné leur faible population.

Ensuite, le ministre de l'Énergie, des Ressources naturelles et ministre responsable du Plan Nord a résumé l'opinion de son gouvernement ainsi : «il est temps que les richesses naturelles des Québécois reviennent aux Québécois.» Il a notamment abordé le sujet épineux des ressources naturelles extraites du sous-sol de la province, sujet sur lequel l'opposition officielle et lui entretiennent des opinions divergentes. Le gouvernement souhaite augmenter les redevances minières, tandis que l'AFLQ souhaite le *statu quo* quant à celles-ci. Quant à la deuxième opposition, elle voudrait que ce secteur soit nationalisé.

Par ailleurs, le ministre des Transports a été sous les feux de la rampe dès sa sortie de la salle de l'Assemblée nationale. Il a annoncé la construction d'un monorail reliant Montréal et Québec par l'autoroute 40. L'opposition officielle a énuméré les nombreux aspects qui ont été passés sous silence, notamment les coûts de construction et d'entretien d'une telle structure. L'absence d'études quant à la rentabilité du monorail n'a fait qu'augmenter leur scepticisme. Pour sa part, le deuxième parti d'opposition a clairement démontré son appui au gouvernement parce qu'il considère que le monorail constituerait un bon exemple de développement durable. Plus d'informations concernant ce projet pilote devraient être dévoilées aujourd'hui par les Forces progressistes du Québec.

ÉNONCÉ BUDGÉTAIRE

LE FPQ METTRA-T-IL DE L'EAU DANS SON VIN?

Camille Beaudet
Journaliste

Ce sont des allocutions dynamiques qui ont ponctué le climat tout de même respectueux en chambre, hier matin, au deuxième jour de la session parlementaire. À la suite de la première séance, les partis d'opposition ont fait part au gouvernement de leurs exigences quant au dépôt de leur énoncé budgétaire d'aujourd'hui.

Le premier parti d'opposition a émis cinq exigences claires à l'acceptation de cette politique budgétaire. Tout d'abord, l'AFLQ ne souhaite pas voir augmenter le fardeau fiscal des plus riches de la société, bien que ce parti se positionne clairement comme défenseur de la classe moyenne. Également, on réprouve la proposition des bleus de rétablir la taxe sur le capital et d'augmenter les redevances minières. Par ailleurs, le parti de l'Alliance des Forces Libérales du Québec souhaite accorder des crédits d'impôts supplémentaires aux petites et moyennes entreprises (PME) des régions éloignées. Finalement, l'AFLQ approuvera seulement le budget du parti au pouvoir à condition qu'il vise un programme de réinsertion de la main-d'œuvre, pour faciliter l'accès à la formation et ainsi permettre à plus de citoyens de se trouver un emploi. Emplois signifiant roulement de l'économie aux yeux de l'idéologie libérale.

Du côté vert, on remarque plutôt une sorte de consensus à approuver les mesures du gouvernement, avec, bien sûr, quelques modifications. De pair avec la question soulignée par la presse mardi passé concernant les « critères stricts et précis » appliqués dans la politique de revenu minimum garanti (RMG), l'UVA dit oui au RMG, mais de façon universelle: tous devraient y avoir accès, sans exception. Aussi, le deuxième parti d'opposition ne désire pas moins que la nationalisation des compagnies minières, non pas seulement une augmentation des redevances, de façon à retirer le plus de bénéfices de l'exploitation des ressources québécoises. Dans un autre ordre d'idées, on souhaite l'instauration d'écoles vertes dans le but d'un développement durable, qui ne sera pas assuré uniquement par une coupe des subventions au privé. Le salaire outrancièrement élevé des médecins serait réglé, selon la formation politique, par une échelle salariale basée sur l'ancienneté. Le deuxième groupe d'opposition se questionne, lui, sur les modalités d'un programme de service à domicile chez les aînés. Serait-il viable à temps plein, afin d'éviter l'isolement de ces personnes âgées?

— *Suite à la prochaine page*—

LE FPQ METTRA-T-IL DE L'EAU DANS SON VIN? (SUITE)

Des compromis, mais aussi beaucoup de fermeté quant à leurs idéaux; voici ce qui caractérisera les différentes formations politiques lors de cette journée de débats sur l'adoption d'un budget. Demain sera l'occasion de découvrir si le gouvernement saura mettre de l'eau dans son vin dans sa politique économique pour obtenir un large appui de tous les partis politiques.

DEUXIÈME SÉANCE PARLEMENTAIRE

ASSURANCE, OPPOSITION ET OUVERTURE

Gabriel Bernier
journaliste

À la suite des discours des chefs de l'opposition, les députés des trois partis ont pris la parole, hier, à la Salle de l'Assemblée nationale. Les parlementaires de l'Alliance des Forces Libérales du Québec se sont majoritairement opposés aux mesures proposées dans le discours d'ouverture du chef du gouvernement. L'Union Verte pour l'Avenir, elle, se montrait plus ouverte, malgré son scepticisme mesuré.

Troublés par le discours d'ouverture utopique des Forces Progressistes du Québec, les députés de l'Alliance des Forces Libérales du Québec n'ont pas hésité à attaquer les promesses du gouvernement. Sur le plan de l'éducation, par exemple, l'Alliance des forces libérales a réitéré le libre-choix des parents d'envoyer leur enfant dans des établissements d'enseignement publics ou privés. À l'instar du gouvernement, l'opposition officielle craint l'impact financier causé par les masses d'élèves qui passeraient du privé au public. D'autre part, l'opposition officielle s'oppose à la mise en place d'un système public et universel de santé. Selon elle, c'est le système public de santé qui manque d'efficacité, non pas la conjugaison du système public et privé. Même son de cloche pour l'environnement, où l'opposition officielle doute de la viabilité des véhicules électriques en région, étant donné l'étendue du territoire québécois et des coûts associés aux bornes électriques.

Les députés de L'Union Verte pour l'Avenir, eux, ont salué les bonnes intentions du gouvernement. Cependant, ils ont tenu à faire part de leurs doutes quant au réalisme et au pragmatisme des mesures proposées par le gouvernement. Un dossier comme l'électrification des transports, projet cher au gouvernement, rejoint le fond de leur idéologie écologiste. Par contre, selon le porte-parole en matière de Transports, M. Joffrey Bousquet, des changements aussi drastiques dans le mode de vie des Québécois ne « peuvent s'opérer du jour au lendemain ». Le député a invité le ministre des Transports à créer des centres de récupération pour tous les véhicules fonctionnant à l'essence, sans quoi le projet du gouvernement ne rejoindrait pas l'idéal écologique de la deuxième opposition officielle. En général, L'UVA se positionne en faveur des idées amenées par le gouvernement, à condition que celles-ci soient accompagnées de plans concrets et précis.

Les élus des Forces Progressistes ont réaffirmé, à chacune des interventions, leurs valeurs sociales-démocrates. En plus d'émettre leur appui au discours d'ouverture tenu la veille par leur chef, les parlementaires ont détaillé les mesures annoncées par leur parti. À titre d'exemple, M. Antoine Paradis, le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, a rappelé que 2,5 millions de Québécoises et de Québécois vivent en dessous du seuil de faible revenu. Le ministre a tenu, par ailleurs, à rappeler l'importance de l'assurance-prospérité universelle. Les représentants du gouvernement n'ont pas cesser de valoriser les investissements dans les programmes sociaux, autant en culture que dans les enreprises d'économie sociale, entre autres.

Le premier Ministre l'Heureux a salué l'ouverture d'esprit du deuxième groupe d'opposition, mais a été déçu des propos de l'opposition officielle. « Il y a un fossé entre et l'ensemble des Québécoises et des Québécois », affirme le premier ministre.

CLIN D'ŒIL À LA VEILLE

IMPRÉGNÉ DE NOTRE CULTURE

« Nous avons peur que nos gens du pays voient leur p'tit bonheur s'envoler à la manière d'une chasse-galerie, qu'ils refroidissent le cœur de nos prochains Nelligan, ou bien qu'ils portent ombrage au soleil de nouveaux Guy Laliberté. » *– Jérôme Gagnon*

CLIN D'ŒIL À LA VEILLE

UN DIÉTÉTISTE AU SALON BLEU

« [Les légumineuses procurent] un apport substantiel en protéines et en acides aminés d'origine végétale à nos repas »

– Laurent Charbonneau, whip de la 2e opposition officielle

FORUM ÉTUDIANT

24e législature